



Commune déléguée de LES AUTELS SAINT BAZILE
Commune LIVAROT-PAYS D'AUGE

Tél : 02.33.67.32.81

ARRÊTÉ N°52/2025/AT

ARRETE DU 24 mars 2025 jusqu'à la fin des travaux

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Maire délégué de Les Autels Saint Bazile,
Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et ses articles L.2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande du Groupe ALQUENRY représenté par Marian LETANNEUR chargée de la pose, remplacement, et dépose de poteaux téléphoniques.

Considérant que les travaux doivent commencer le 24 mars 2025,
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation, il y aura une mise en place de panneaux par des cônes de chantier, chaussée rétrécie, trifiash camion.
Vu l'intérêt général,

A R R E T E

Article 1er : la chaussée sera rétrécie, cônes de chantier et trifiash camion, pendant la durée des travaux.

Article 2 : La brigade de Gendarmerie de LIVAROT-PAYS D'AUGE est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de GENDARMERIE de LIVAROT, LETANNEUR Marian du groupe ALQUENRY.

Fait à Les Autels Saint Bazile, le 17 mars 2025

Le Maire délégué,
Xavier LEMARCHAND

